



**MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel, tenue à la salle du conseil municipal au 22, rue de la Fabrique, 2^e étage, ce 12 décembre 2016 à 19 h 45.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. LE MAIRE : Denis Lévesque

MM LES CONSEILLERS : Pierre Saillant, promoteur
Lauréat Jean
Luc Forgues
Antoine Fortier-Simard

MMES LES CONSEILLÈRES : Karine Saint-Jean
Colette Beaulieu

MME FRANCE BOUCHER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE.

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance à 19 h 45 formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président et celui-ci souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

2. ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour proposé :

1. Ouverture
2. Ordre du jour
3. Axe à double vocation - Compensation supplémentaire aux municipalités
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur le conseiller Lauréat Jean

561-2016

Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

3. Procéder à la demande de compensation supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation

ATTENDU que la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU que les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU que le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de Mont-Carmel, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la route 287 à compenser (locale 1 ou 2);

ATTENDU que la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

ATTENDU que l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année en cours.

Nom du chemin sollicité	Longueur à compenser (km)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés par année
Groupe Lebel	32,84 km	Bois	45
Bégin et Bégin et Groupement Forestier Témiscouata	32,84 km	Bois	730
Groupement forestier (forêt communale)	32,84 km	Bois	62
Rexforêt	32,84 km	Bois	80
Bois de sciage Lafontaine	32,84 km	Bois	198
		Total	1 115

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

562-2016

Et résolu unanimement et adopté que la Municipalité de Mont-Carmel demande au ministère des Transports, de la mobilité et de l'Électrification des transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation susmentionné, et ce, sur une longueur totale de 32,84 km.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen présent

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

563-2016

Et résolu unanimement que la séance soit close. Il est 19 h 47.

Monsieur Denis Lévesque
Maire

Madame France Boucher
Secrétaire-trésorière